









# **CONSIGNES DE QUARANTAINE** pour les personnes en déplacement au Nunavik pour des raisons de force majeure

Recommandations - 25 août 2020

#### Les personnes sont autorisées à voyager au Nunavik pour des raisons humanitaires.

Dans certaines circonstances, la personne ne peut observer une quarantaine prédépart (ex : visite d'un proche en fin de vie, funérailles, etc.).

#### Les mesures suivantes doivent être appliquées par la personne et son ou ses accompagnateurs :

- Le masque de procédure (masque chirurgical) doit être porté en tout temps lors du déplacement en avion, à l'aérogare, en taxi ou autre moyen de transport, en présence de personnes à moins de 2 mètres et dans les lieux publics;
- Une hygiène des mains rigoureuse doit être observée en tout temps;
- L'utilisation d'un logement individuel est à privilégier;
- Si le logement individuel n'est pas possible, le séjour peut être fait à l'hôtel. Il peut également être fait à la résidence d'une personne de la région à la condition d'y avoir une chambre réservée et en l'absence de cohabitation avec une personne vulnérable (personne ayant 60 ans et plus, une maladie chronique ou un système immunitaire affaibli). À l'hôtel ou à la résidence, les contacts directs et indirects avec les autres personnes doivent être évités :
  - o Rester seul dans sa chambre pour dormir, manger, etc.;
  - o Limiter l'utilisation des aires communes (ex.: cuisine);
  - Se déplacer vers et dans les aires communes en portant un masque;
  - o Si possible, utiliser une salle de bain réservée; sinon, désinfecter avant et après chaque utilisation;
  - o Éviter de partager les objets personnels (vaisselle, serviettes, draps, etc.);
  - Aérez souvent la maison et votre chambre en ouvrant une fenêtre (si la météo le permet).
- L'autosurveillance des symptômes est primordiale de même l'exclusion immédiate des lieux visités si un ou plusieurs des symptômes suivant apparaissent :













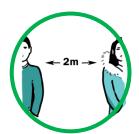
- ✓ Fièvre (≥ 38°C ou 100.4°F) ou frissons
- ✓ Toux inhabituelle
- ✓ Essoufflement, difficulté à respirer ou douleur thoracique
- ✓ Perte du sens de l'odorat

- ✓ Maux de gorge
- ✓ Diarrhée
- ✓ Fatigue
- ✓ Maux de tête
- ✓ Courbatures

# **CONSIGNES GÉNÉRALES**

### Respectez les mesures de prévention







### Permis ou non pendant la quarantaine?

VOUS POUVEZ	VOUS NE POUVEZ PAS
<ul> <li>✓ Faire des activités extérieures seul.</li> <li>✓ Vous faire livrer de la nourriture ou des médicaments.</li> </ul>	<ul> <li>Recevoir des visiteurs.</li> <li>Visiter des lieux publics à l'exclusion du lieu faisant l'objet de la visite (ex : église pour des funérailles).</li> </ul>

